



N°25 * octobre 2008 > février 2009

Lignes Bleues

Le journal du parc naturel régional des Ballons des Vosges



DOSSIER

L'or vert du sud du massif des Vosges

Un projet politique, une vision d'avenir, une ambition partagée

Il faut un projet partagé, une vision d'avenir pour que les Hautes-Vosges, les Mille Étangs, les vallées et piémonts (des territoires au patrimoine naturel fragile, au patrimoine culturel diversifié) reçoivent, à nouveau, pour douze ans, la marque «Parc naturel régional». Ce projet politique, cette vision d'avenir tient en quelques mots: «un territoire en équilibre avec une économie re-localisée au service d'hommes ré-enracinés».

Trouver cet équilibre nécessite que nous valorisons nos ressources locales et que nous les préservions. Nous devons être, par excellence, le territoire de l'anti-gaspillage, de la «sobriété heureuse». Nous devons être soucieux de ne plus gaspiller l'espace (aujourd'hui, en moyenne sur le Parc des Ballons des Vosges, 5 m² sont artificialisés par minute!), soucieux de valoriser nos ressources énergétiques locales (bois, hydroélectricité, géothermie, vent...), soucieux de préserver l'identité de nos villages et, en particulier, de notre patrimoine architectural. Enfin, nous devons être soucieux aussi de la qualité de nos paysages. Ce qui passe par le maintien d'une activité agricole forte.

Mon ambition est que ce territoire, le Parc des Ballons des Vosges, soit de plus en plus autonome: autonomie énergétique, autonomie fourragère pour nos agriculteurs de montagne, mais aussi autonomie alimentaire, autonomie dans nos filières bois... Mangeons local, construisons avec plus de matériaux

locaux: que nos restaurants, hôtels, cantines, entrepreneurs... s'approvisionnent de plus en plus en produits locaux afin que nos producteurs vivent des produits qu'ils transforment.

Les vallées et piémonts ou la zone des Mille Étangs n'ont pas vocation à devenir des zones dortoirs, aspirées par les centres périphériques pour les activités commerciales, culturelles ou administratives. Dans notre Parc naturel régional, un urbanisme de qualité et convivial, un environnement préservé, une identité retrouvée, seront les meilleurs atouts pour maintenir la vitalité de nos communes.

Pour arriver à cela, l'équipe technique du Parc mettra en œuvre la «méthode Parc» qui s'appuie sur la concertation, le partage des initiatives, l'innovation et l'expérimentation et la sensibilisation aux grands enjeux du développement durable.

C'est cette ambition politique qui sous-tend le projet de Charte que nous vous proposons pour la période 2010-2022, afin qu'il soit évident demain, qu'«une autre vie s'invente ICI».

Philippe Girardin,
Président du Parc
des Ballons des Vosges



DOSSIER

L'or vert du sud du massif des Vosges

Depuis 19 ans, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges veille à ce que le sud du massif vosgien se développe durablement, harmonieusement... Pour la troisième fois de son histoire, aux côtés de l'État, toutes les collectivités (régions, départements, communes et désormais communautés de communes), les chambres consulaires, l'ONF et associations, se sont retrouvés pour arrêter les objectifs à atteindre pour les 12 prochaines années. Ce projet complexe et passionnant, appelé Charte, rappelle que la préservation du patrimoine naturel et culturel est au service d'un développement local responsable et pérenne. Les discussions autour des objectifs à atteindre et des moyens à mobiliser sont encore en cours. Véritable contrat passé entre l'ensemble des signataires, la Charte sera présentée à tous les habitants du Parc au deuxième trimestre 2009 dans le cadre d'une vaste enquête publique. En attendant, découvrez les enjeux des trois grands secteurs qui le constituent.

Les Hautes-Vosges

Avec ses 116 communes, ses 200 000 hectares de forêts (les 2/3 du Parc), ses hautes chaumes (prairies d'altitude), ce secteur abrite les milieux les plus sensibles, une faune et une flore remarquables (et souvent menacées), les paysages les plus époustouflants. Ce qui lui vaut d'accueillir des flux touristiques impressionnants : près de 500 000 visiteurs sur le massif du Hohneck et 1 million sur le Ballon d'Alsace. Été comme hiver, les Hautes-Vosges représentent un « espace de respiration » pour les habitants du Grand Est et nos voisins allemands.

L'enjeu majeur sur ce secteur est de pouvoir concilier la préservation des espaces (naturels, agricoles, boisés) et des paysages avec la qualité et l'authenticité de l'accueil. Le risque ? Que la sur-fréquentation, notamment motorisée, nuise à terme à l'image de nature et de quiétude des Hautes-Vosges et qu'une offre touristique galvaudée nuise à son attractivité.

L'objectif du Parc : démontrer que la préservation peut devenir un facteur attractif de développement et organiser un accueil responsable sur les sommets. Et dans un contexte marqué par le réchauffement climatique les différents sites touristiques, pour être pérennes économiquement, devront être complémentaires mais aussi évolutifs et réversibles...

Les vallées vosgiennes et le piémont alsacien

« Vivre à la campagne mais à une distance raisonnable de la ville ». C'est là tout le charme des vallées au caractère traditionnel et pittoresque qui partent des Hautes-Vosges pour atteindre les portes des villes. Et les villes ne manquent pas aux portes du Parc : Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont, Sélestat, Colmar, Mulhouse, Luxeuil, Lure etc. Cette nouvelle attractivité positive se transforme en menace pour le territoire. Car l'étalement urbain qu'il génère banalise les paysages, menace les terres agricoles, fragmente les corridors écologiques. Un nouveau mode de vie qui fait la part belle aux maisons individuelles très



consommatrices d'espace et à des déplacements pendulaires (domicile-travail) toujours plus importants. L'objectif du Parc : tendre vers un urbanisme durable favorisant les emplois locaux respectueux des identités locales. Construire des projets partagés associant les habitants et les intercommunalités. Il s'agit donc de favoriser la vitalité des communes, de veiller à préserver leur identité architecturale et paysagère tout en maîtrisant l'urbanisation dans une logique d'économie d'espace. Ce projet impose d'associer à l'habitat, la question de la vitalité économique des vallées et des déplacements. La question des produits et savoir-faire identitaires restant pour le Parc au cœur de son projet de développement local.



Le plateau des Mille-Étangs

Zone naturelle humide d'intérêt européen, site exceptionnel au cœur des Vosges Saônoises situé au sud du Parc, le plateau des Mille Étangs est riche de traditions de nature et d'authenticité. Mais ces richesses naturelles exceptionnelles génèrent des friches industrielles, dévitalisent les villages et fragilisent les agriculteurs.

L'enjeu majeur sur ce secteur est d'inventer ensemble un projet global de développement durable associant les habitants. La condition sine qua non étant de ne pas dénaturer ce territoire, de ne pas banaliser les paysages, de veiller à préserver cet environnement exceptionnel.

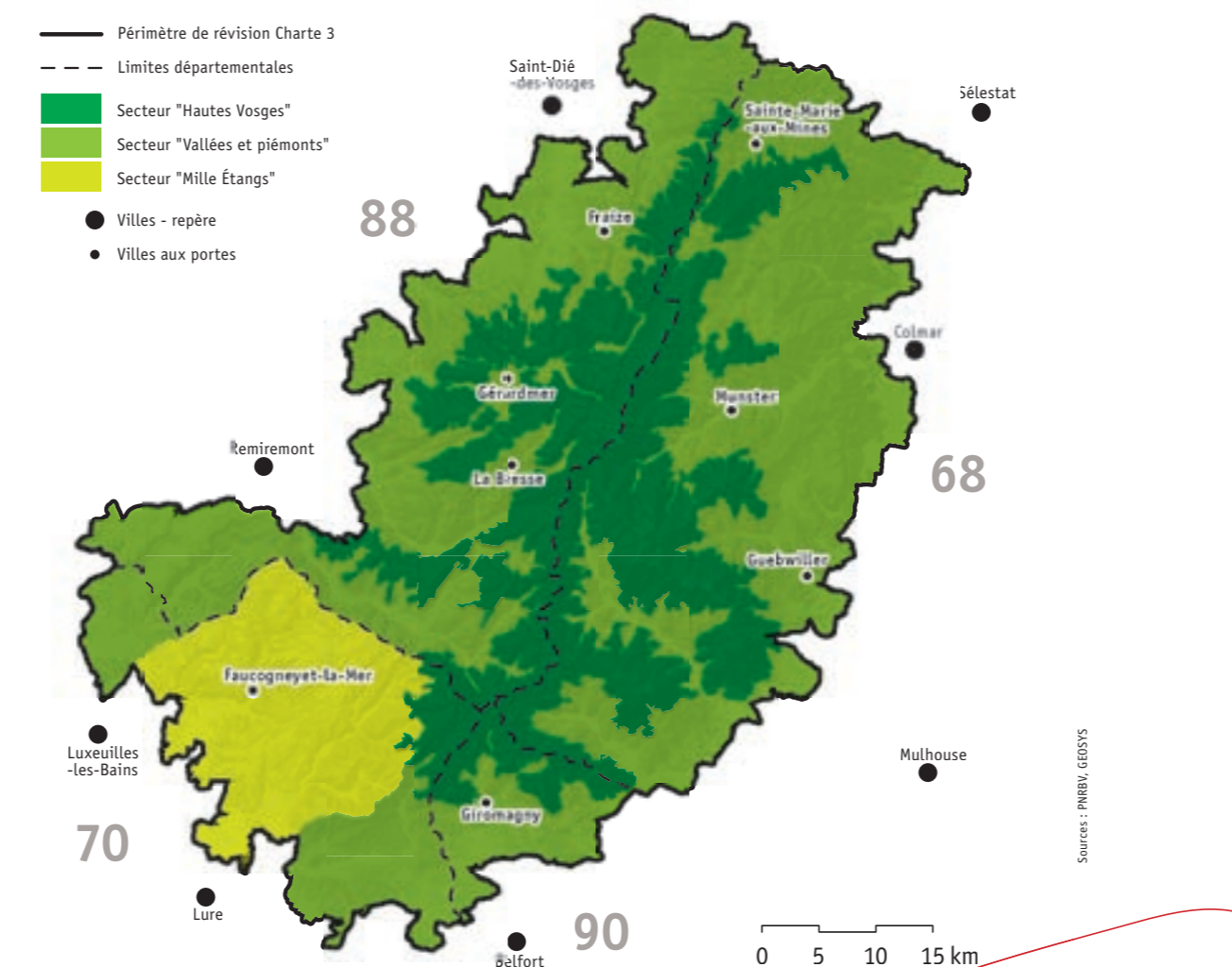
Pour y parvenir, le Parc poursuivra le développement de formes de tourisme adaptées et développera des projets de développement faisant appel aux circuits courts permettant de valoriser les ressources et savoir-faire locaux. Ici plus qu'ailleurs, la coordination de l'ensemble des acteurs sera une des clefs de réussite de ce projet de développement local.

Préparez-vous à donner votre avis !

Pour la 1^{re} fois de son histoire, le Parc des Ballons des Vosges présentera son projet de territoire aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique. Cette dernière étape de la concertation organisée début 2009 permettra de recueillir les avis sur le texte et le plan du Parc avant de procéder aux dernières modifications du projet. L'enquête publique sera placée sous la responsabilité d'une commission d'enquête portée par le Conseil régional d'Alsace.

La Charte, accompagnée de registres permettant de recueillir les remarques, sera disponible dans chaque commune. Des permanences permettront également, à ceux qui désirent aller plus loin, de rencontrer les commissaires enquêteurs.

En attendant, le pré-projet est disponible sur le site internet du Parc : www.parc-ballons-vosges.fr (rubrique révision de charte).



PORTRAIT

Jean-Marie Haton, une nature à partager

Hohneck, 11 heures du matin, 3 degrés. Il a gelé cette nuit. On prévoit de la neige pour demain. Rencontre avec Jean-Marie Haton accompagnateur en moyenne montagne, responsable du refuge du Sotré.

Une voix qui file. À la fois droite et douce. Une voix ou plutôt une voie sûre, à suivre, sans réserve aucune. Jean-Marie est accompagnateur de moyenne montagne depuis dix ans. Son domaine est le Hohneck dont il fait découvrir les richesses aux randonneurs d'ici, et d'ailleurs.

Ce qu'il préfère ? Tout ! Jean-Marie ne fait pas le détail, son amour des Vosges est massif. Façonné par trois générations

tout-terrain ont fait leur apparition sur les sentiers et dans les pentes. L'hiver, le fauteuil ski, prend le relais. Les chiens de traîneaux et les ânes sont de la partie. Aujourd'hui la moitié des personnes de passage au refuge du Sotré sont handicapées.

Et qu'en pense la clientèle de randonneurs valides ? « La montagne réunit. L'effort et le plaisir sont les mêmes pour



de vosgiens montagnards et randonneurs. « De Gérardmer » tient-il à préciser. Il aime autant les forêts d'altitude et les chaumes que les magnifiques cirques et lacs glaciaires. Il aime en géologue, en botaniste, en sportif aussi : le goût de l'effort va bien à la montagne qui peut se montrer dure et douce à l'homme. Comme la vie.

Mais commençons par le début. Géomètre de formation, Jean-Marie Haton exerce son métier en ville avant de passer son diplôme d'accompagnateur et d'arpenter les sentiers des Vosges. Ses premiers pas dans la profession se font comme guide indépendant. Ses courses lui donneront, plus d'une fois, l'occasion de s'arrêter au refuge du Sotré. Il aime l'endroit, à quinze minutes à pied du sommet du Hohneck, la vue, qui est magnifique. Quand le refuge est en vente, il n'hésite pas longtemps. Il fonde avec quelques amis l'association des Sotrés et monte un projet qui retiendra l'attention des élus. Un projet à deux faces : la première est de faire découvrir la richesse des milieux vosgiens. La seconde est d'une toute autre portée : améliorer l'accessibilité aux activités nature et de montagne en faveur des personnes handicapées. « Pour la richesse des rencontres, et aussi pour des raisons plus personnelles. Et puis ce que j'aime, c'est la nature et partager ».

Accueillir les randonneurs handicapés

Une nature à partager... pour le plus grand bonheur de ceux à qui la montagne était jusqu'alors interdite pour cause de handicap. « Le massif vosgien, son profil contrasté, sa diversité, se prêtent bien aux activités handicapées comme à la randonnée familiale, d'ailleurs » plaide Jean-Marie. « La diversité est l'atout vosgien numéro un. On passe du facile au difficile au gré des envies et des possibilités de chacun ». Un projet qui s'inscrit aussi bien dans son environnement ne pouvait que réussir. Du coup « Joëlle » (un fauteuil passe-partout à une roue et deux porteurs) et fauteuils

tous. La cohabitation ne pose aucun problème ». Aujourd'hui, le refuge emploie trois personnes en plus de l'épouse de Jean-Marie. Les journées sont longues : petits-déjeuners dès 7 heures, les repas à préparer, les courses, toujours auprès des producteurs locaux, les accompagnements... « En saison, il est rare qu'on se couche avant minuit ». Mais Jean-Marie Haton n'est pas homme à se plaindre. Heureux de vivre la vie qu'il a choisie, heureux de la richesse des rencontres.

Quand on le quitte, reste l'image d'une belle personne qui fait des choses incroyables, avec une simplicité confondante. Demain la neige... et une belle journée d'automne en perspective.

Chalet Refuge de Montagne Le Sotré
03 29 22 13 97 - www.refugedusotre.com

Des accompagnateurs de montagne marqués Parc

À partir de cet automne, les accompagnateurs de montagne du massif des Vosges pourront bénéficier de la marque Parc. Un protocole d'accord sera signé le 24 octobre entre le Parc des Ballons des Vosges et le Syndicat National des Accompagnateurs de Montagne. Cette marque, qui appartient à l'État, permet de valoriser les produits, services et savoir-faire situés sur les territoires des Parcs naturels régionaux français. Conditions indispensables à son obtention pour les accompagnateurs candidats : suivre les formations délivrées par le Parc des Ballons des Vosges afin de connaître et respecter les patrimoines du Parc, ne pas dépasser douze personnes par groupe, valoriser les produits locaux ou encore favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées... À noter qu'un contrôle du respect des engagements sera organisé.

www.accompagnateur-massif-des-vosges.com

ACTUALITÉS

Ça se passe près de chez vous !

Toutes les actualités sur
www.parc-ballons-vosges.fr

Réélection de Philippe Girardin à la Présidence du Parc

Le comité syndical, nouvellement élu le 16 mai 2008, a élu à son tour le 13 juin le nouveau bureau syndical du Parc ainsi que son Président, Philippe Girardin.

Agé de 60 ans, Philippe Girardin est depuis mars 2008 en retraite de l'INRA de Colmar. Agronome de formation, il était directeur de recherche spécialisé dans l'impact sur l'environnement des pratiques agricoles. Passionné par les Parcs naturels régionaux, avant de prendre la Présidence du Parc, il a œuvré, pendant plusieurs années au sein du Parc des Ballons des Vosges d'abord en tant que membre du conseil scientifique puis en tant qu'élu au bureau du Parc.

Il a été élu au dernier comité syndical du Parc en tant que délégué de la commune de Lapoutroie. Son nouveau mandat lui permettra de mener à bien la troisième Charte du Parc des Ballons des Vosges en cours d'élaboration.

Au niveau national, il a initié le Comité d'Orientation Recherche et Prospective de la Fédération des Parcs naturels régionaux. Il en est aujourd'hui membre.



Une nouvelle étape pour Natura 2000 Hautes-Vosges



Le réseau Natura 2000 a pour objectif la préservation de la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne tout en prenant en compte les exigences socio-économiques. Il est composé de sites désignés par chacun des États membres. Le site des Hautes-Vosges, qui fait près de 14000 ha, contribuera à la préservation de plus de 20 types de milieux naturels et de 7 espèces réputées rares ou menacées en Europe Communautaire (hors espèces d'oiseaux). Opérateur pour le compte de l'État sur le site Hautes-Vosges depuis 2001, le Parc des Ballons des Vosges a animé la concertation autour du document d'objectifs qui a été officiellement validé par l'ensemble des acteurs (élus et associatifs) le 23 juin dernier. Les objectifs concernent d'une part les habitats forestiers et de la gestion sylvicole et cynégétique, d'autre part les Hautes Chaumes et de leur gestion agricole et enfin le tourisme, des sports et des loisirs. En concertation avec le comité de pilotage près de 80 actions ont déjà été menées depuis 2004 sur le terrain.

Contact: Fabien Dupont
03 89 77 88 83 - f.dupont@parc-ballons-vosges.fr

L'aéromodélisme réglementé au Petit Ballon

Pour la 1^{re} fois dans la Grand Est, une convention d'autorisation d'usage proposant des règles de bonnes conduites sera signée le 25 octobre 2008 entre les pratiquants et les propriétaires des terrains concernés. Il s'agit d'un site majeur pour la pratique de l'aéromodélisme dans le massif vosgien. Le secteur du Petit Ballon fait également partie du périmètre de Natura 2000 Hautes-Vosges, pour lequel le Parc des Ballons des Vosges est opérateur pour le compte de l'État. À noter que le site est désormais réservé à l'usage exclusif des aéro-modélistes.

Cette convention a été signée par la Fédération régionale de l'aéromodélisme, les communes propriétaires des terrains (Sondernach, Breitenbach, Linthal, Wasserbourg), deux propriétaires privés et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Contact: Fabien Dupont
03 89 77 88 83 - f.dupont@parc-ballons-vosges.fr

Patrimoine vivant : partageons nos trésors !

Le Parc des Ballons des Vosges propose aux habitants du sud du massif vosgien de participer à une nouvelle aventure autour du patrimoine culturel immatériel. Il s'agit de pratiques héritées, d'ici ou d'ailleurs, mais toujours vivantes : conte, légende, musique, danse, théâtre, fête, cérémonie, cuisine, jeu, sport, utilisation des plantes, connaissances sur la nature et savoir-faire.



Pour le Parc, l'objectif est de mettre en valeur la diversité culturelle, favoriser le partage et la transmission des cultures et sauvegarder les patrimoines vivants. Pour commencer, le Parc développera cette nouvelle politique culturelle sur deux secteurs de son territoire : dans les Vosges, de Gérardmer à Ban-de-Laveline, et en Haute-Saône, de Champagny à Fougerolles. Des rencontres ont été organisées en octobre avec les habitants.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, transmettre une pratique ou un savoir-faire, contactez-nous avant fin novembre.

Contact: Mathilde Doyen
03 89 77 88 82 - m.doyen@parc-ballons-vosges.fr

Pour tout savoir sur le patrimoine culturel immatériel :
www.unesco.org/culture/fr
(rubrique patrimoine immatériel)

Les expositions de la Maison du Parc (Munster 68)

France-Pologne Aller-retour

Du 15 septembre au 14 novembre

«Jakub Pajewski photographie des scènes isolées. Où va cet homme? Vers où mène cette route? Mais seule la brume nous répond. Ou bien parfois surgit une ombre de clarté indispensable, accentuée d'un rire d'enfant inattendu, qui disparaît dans le lointain.» Henry Wanieck

Cette exposition photographique a été réalisée à l'issue d'une résidence d'artiste de cinq semaines à Liézey dans les Vosges en partenariat avec l'association Surface Sensible, la Maison de la Culture et des Loisirs de Gérardmer et le Parc des Ballons des Vosges.



Jouets des enfants d'Afrique et d'ici...

1^{er} décembre au 31 décembre

Pour fabriquer les jouets de leurs rêves, les enfants africains utilisent avec une grande ingéniosité, habileté et créativité, toutes sortes de matériaux de récupération : fils de fer, morceaux de bois, chiffons, boîtes de conserve vides, cailloux... Leur talent leur permet de créer de véritables merveilles. Cette exposition, prêtée par la Bibliothèque Départementale des Vosges d'Épinal, porte un regard tendre, admiratif et attentif sur la liberté créatrice des enfants d'Afrique. Elle présentera également des jouets d'ici prêtés par la nef des Jouets de Soultz.

Heures d'ouverture :

- > Du 15/09 au 28/09 du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h
- > Du 29/09 au 30/11 du lundi au vendredi de 14h à 18h, jours fériés inclus
- > Du 1/12 au 30/12 du lundi au dimanche de 14h à 18h

Ouverture le matin pour les groupes sur réservation
Entrée libre